

L'HEBDO QUI CLIC

N°355

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



cgtlehavre.fr
la
cgt
LE HAVRE

177

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2013



Au sommaire du 25 avril 2013 :

- ➔ 1^{er} mai / Tract confédéral : Pages 2 et 3
- ➔ Henri Haubert / Hommage à notre camarade : Page 4
- ➔ Plainte du PS contre l'UL CGT du Havre / Article paru dans le Havre Libre : Pages 5 et 6
- ➔ Plainte du PS contre l'UL CGT du Havre / Lettre ouverte au PS du Havre : Pages 7 et 8
- ➔ Plainte du PS contre l'UL CGT du Havre / Lettre de l'UD 76 au député Bouillon : Page 9
- ➔ Educateurs / Article paru dans le Havre Libre : Page 10
- ➔ Fralib / Communiqué de l'intersyndicale : Page 11
- ➔ Petroplus / Communiqué de la FNIC et du syndicat CGT Petroplus : Pages 12 et 13
- ➔ L'agenda revendicatif d'avril-mai : Page 14
- ➔ Le programme du collectif culturel de l'UL 2013 : Page 15
- ➔ Le programme de formation syndicale de l'UL 2013 : Page 16
- ➔ L'hebdo pratic' : Pages 17 à 20

Mobilisation solidaire internationale de tous les travailleurs

Pour le progrès social, mettons les pieds dans le plat !

De l'argent, il y en a dans les poches du patronat, dans les coffres des possédants, dans les banques, ici ou dans les paradis fiscaux, sur les marchés financiers partout dans le monde. Il circule, il se cache, il est surabondant.

C'est cet argent qui ne va pas à l'investissement productif, au logement, au développement des services publics, à la protection sociale. C'est cet argent qui manque en fin de mois aux salariés condamnés aux petits salaires, au chômage, aux petites retraites, aux minima sociaux.

**Partout, on nous dit que nous coûtions trop cher !
Mais c'est nous qui, par notre travail, créons la richesse !
Alors oui, il est temps que les salariés mettent les pieds dans le plat**

Pour sortir de la crise :

- **Augmentons d'abord les salaires.** En France, le salaire minimum d'embauche d'un jeune sans diplôme doit être porté à 1700 euros. C'est à partir de ce salaire minimum que nous reconstruirons partout des grilles salariales. Ce sont les salaires qui alimentent les caisses de la protection sociale pour la santé, la retraite, l'assurance chômage. Partout dans le monde il faut un salaire minimum pour empêcher le dumping social généralisé.
- **Développons l'emploi.** Nous refusons la mise en concurrence des sites, des salariés entre eux dans les différents pays. Tous les travailleurs et les entreprises en souffrent ! Les banques, les financiers doivent être contraints de diriger l'argent vers l'investissement productif créateur d'emploi. Nous exigeons des mesures

immédiates pour arrêter de brader nos outils de production mais au contraire pour développer notre appareil productif, les services publics et permettre une reconquête industrielle. Des filières entières sont à recréer ou à créer, des centaines de milliers d'emplois sont en jeu.

- **Protégeons les salariés des aléas de la vie professionnelle et sociale.** Notre syndicalisme a été créateur de notre sécurité sociale, de nos retraites par répartition, de l'assurance maladie, des allocations familiales, de l'assurance chômage. Non seulement nous les défendons mais nous proposons de les étendre. Partout dans le monde, les travailleurs ont besoin de cette protection et nous en vient.

C'est à cette protection sociale qu'aspirent les travailleurs en Chine, au Bangladesh, en Amérique latine et dans tant de pays. C'est aussi à un droit du travail protecteur pour les salariés. Or c'est ce droit du travail dans lequel coupe à la hache l'accord interprofessionnel du 11 janvier et sa transposition dans la loi. Celle-ci protège les employeurs et flexibilise davantage les salariés. Un comble ! De la flexibilité, du dumping social, des chantages patronaux il y en a déjà trop. La CGT propose au contraire une sécurité sociale professionnelle qui redonne des droits aux salariés, permettrait la continuité du contrat de travail, une protection contre les aléas de la vie professionnelle.

Salariés, dans le monde entier nos intérêts sont communs !

CONSTRUIRE L'UNITÉ DES SALARIÉS POUR FAIRE NAÎTRE L'ESPOIR

Partout, la même politique d'austérité et la restriction des droits démocratiques est imposée aux salariés et aux populations. Elles aggravent la crise, plongent les peuples dans la misère et provoquent la récession notamment dans toute la zone euro.

Pour être plus fort, il faut se rassembler!
Les salariés doivent construire leur unité avec leurs organisations syndicales depuis leur lieu de travail jusqu'à l'échelle mondiale.

LE PATRONAT DÉFEND SES INTÉRÊTS

DÉFENDONS NOS INTÉRÊTS DE SALARIÉS

ILS VEULENT NOUS METTRE EN CONCURRENCE



OPPOSONS-LEUR NOTRE SOLIDARITÉ

ILS NOUS IMPOSENT L'AUSTÉPITÉ



AUGMENTONS LES SALAIRES

ILS PROVOQUENT LA RÉCESSION



CRÉONS UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE PROGRÈS

ILS PROVOQUENT LE CHÔMAGE



NOUS VOULONS TRAVAILLER, PRODUIRE, DÉVELOPPER L'EMPLOI

ILS BAFOUENT LES DROITS SYNDICAUX ET LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES



IMPOSONS UNE EXTENSION DES DROITS, DES LIBERTÉS ET DE LA DÉMOCRATIE

ILS SPÉCULENT



DIRIGEONS L'ARGENT VERS L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

ILS SÉCURISENT LES EMPLOYEURS ET EXIBILISENT LES SALARIÉS



SÉCURISONS LES SALARIÉS ET RESPONSABILISONS LES EMPLOYEURS

Le 1er Mai, mobilisons-nous partout contre l'austérité,
pour l'emploi et le progrès social

TOUS A FRANKLIN

A 10h00

HOMMAGE A NOTRE CAMARADE HENRI HAUBERT



Il se syndique tôt, prend des responsabilités tôt, élu délégué du personnel et au comité d'entreprise au Chantier de Normandie, puis au Bureau de son syndicat.

Il est rapidement élu à la direction du syndicat des Métaux puis au Bureau, puis au secrétariat, dès les années 1963, 1964. Il est élu et prend des responsabilités au Comité de Coordination de la métallurgie de Seine Maritime dès la création en 1966. Il est élu et prend des responsabilités à la création du l'USTM en 1967, jusqu'à la fermeture de son entreprise en 1987.

Suite aux concentrations, restructurations de la réparation navale des Chantiers de Normandie, passe à Caillard Normandie, puis aux AFO, puis aux ARNO jusqu'à la fin en

1987, naufrage de la navale, qu'avec d'autres, il a lutté pour empêcher. De 1982 à 1987, élu puis Secrétaire du Comité d'entreprise de Caillard.

Pendant tout ce temps, il participe à la Commission Navale de la Fédération de la Métallurgie, à toutes les luttes possibles pour l'emploi, surtout le France, la dignité du monde du travail, la paix, les conditions de vie et de travail, les occupations de bateaux en chantier de l'INSANDA en 1966 à l'IRISH-STAR pour obtenir des avancées sociales, lutter contre la flexibilité (victorieusement en 1986) ? Il participe en 1979 à la manifestation à Deauville où il est le premier à pousser la porte, juste après l'occupation de l'écluse François 1^{er} et juste avant une rencontre à Bremerhaven avec les syndicalistes allemands du DGB pour tenter de partager le travail des modifications à faire sur le France, accompagné par S. Laloyer, Secrétaire de l'UD et 1^{er} Secrétaire Confédéral.

A partir de 1987, Henri n'a jamais pu retrouver de travail dans son métier... est-ce le hasard ? Il a eu, en 1988, mission de la CGT à la Hague pour implanter la CGT sur le chantier en créant des syndicats et une Union Locale au service des travailleurs. Il a beaucoup donné. Ensuite, il a subi, durement, l'alternance de périodes de chômage, de stages et de petits boulots dont certains, pas valorisant du tout.

Henri a toujours été présent pour défendre les travailleurs, nous les pauvres, pour organiser de nouveaux syndicats CGT, ne rechignant pas aux tâches. Henri a parallèlement milité au Parti Communiste Français, là aussi fidèle, toujours présent, là aussi, même pour les tâches ingrates comme le montage ou les gardes à la fête de l'Huma ou le collage ou monter la garde au siège.

Henri, nous garderons de toi le souvenir d'un camarade, un vrai, fidèle, fraternel et ce n'est pas étonnant que les camarades de l'USTM t'avaient affectueusement donné le surnom de «Riton la colère » car tu savais exprimer avec véhémence et sensibilité la révolte que t'inspiraient les mauvaises conditions de vie et de travail, l'humiliation, le manque de libertés des plus déshérités, ne te plaignant pas souvent pour toi.

Salut Henri et que les tiens soient remerciés pour ce qu'ils t'ont permis de faire généreusement pour les autres.

Le PS voit rouge contre la CGT au Havre

Au Havre, la section du Parti socialiste a décidé de porter plainte contre l'union locale du syndicat, dénonçant une radicalisation des méthodes employées par certains militants.



La permanence du PS au Havre, recouverte d'affiches de la CGT

«Oui aux débats, non aux agressions. » La section havraise du Parti socialiste a annoncé par communiqué, hier, son intention de porter plainte contre l'union locale CGT, « au vu de la gravité des faits et de la récurrence des actions de nuisance ». Si, depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes, la CGT havraise a pris en effet l'habitude d'interpeller à sa manière leurs relais locaux, les limites du tolérable ont été franchies le 11 avril dernier, selon le jeune secrétaire de la section PS havraise, Matthieu Brasse.

« Une menace de mort publique »

Ce jour-là, il accompagnait le membre du bureau national du Parti socialiste Gérard Filoche, invité par la CGT à une réunion publique en tant que contradicteur de l'ANI (l'Accord national interprofessionnel, dit de sécurisation de l'emploi). A la sortie, un militant syndical l'aurait interpellé « sur un ton haineux », écartant son pouce et son index devant ses yeux : « Tu vois ça ? C'est une balle de 9 millimètres ! C'est ce que je vais te mettre dans la tête ! »

« Une menace de mort publique, c'est un acte que l'on ne peut pas laisser passer », confie Matthieu Brasse. Mais le plus grave, à ses yeux, « c'est que certaines personnalités politiques et syndicales ne sont non seulement pas intervenues, mais ont ri en cautionnant de facto ce comportement ». Ainsi, la section havraise du Parti socialiste demande « vivement » aux responsables CGT de se désolidariser publiquement des propos ainsi rapportés par son secrétaire. « S'ils ont été réellement tenus, nous les condamnons fermement, c'est évident, et je passerai le message dans nos réunions ! », s'exclame Reynald Kubecki, l'un des deux secrétaires de l'union locale.

Mais la requête (et la plainte) du PS vaut également pour l'affichage sauvage qui a recouvert la façade de son local de section, samedi dernier, prenant toujours pour thème le refus de l'ANI et signé de la CGT. Ces murs abritent également la permanence parlementaire de Catherine Troallic, députée socialiste de la 8e circonscription ayant voté en faveur de l'ANI à l'Assemblée (cette dernière s'est associée à la plainte de son parti).

Si ce type de démonstration s'est déjà produit à plusieurs reprises par le passé, « c'était toujours dans le cadre de manifestations », note Matthieu Brasse. « Samedi dernier, c'était un acte purement gratuit. » Mais cette fois, la CGT assume totalement. « La loi sur l'ANI n'est toujours pas votée, nous avons toujours dit que nous la contesterons par tous les moyens, confirme Reynald Kubecki. Que le PS dénonce comme une radicalisation un simple collage d'affiches, c'est lamentable. Ils n'ont pas fini... »

« Pire que Sarkozy ! »

Dans un climat social explosif, cet épisode illustre à nouveau le fossé qui se creuse entre les socialistes et une partie de leur gauche radicale. L'annulation de dernière minute des vœux de Didier Marie au Havre, en début d'année, en fut un autre exemple mémorable : le président PS du conseil général avait préféré faire marche arrière face à un cortège de manifestants rangés sous les drapeaux de la CGT, qu'il jugeait hostiles. Depuis, l'élu a menacé d'annuler la subvention départementale annuelle versée au syndicat.

« Ce n'est pas une question de personnes, mais les militants sont exaspérés, justifie pour sa part Reynald Kubecki. Aujourd'hui, cette loi de sécurisation de l'emploi, c'est encore pire que la réforme des retraites de Sarkozy ! » Au siège du Parti communiste havrais, où les liens restent étroits avec la CGT, on ne commente pas la plainte du PS, tout en invitant à « ne pas faire dériver le débat, au moment du vote de l'ANI et du drame Petroplus ».

Thomas Dubois t.dubois@presse-normande.com

Lettre ouverte à la Section socialiste du Havre

Je viens d'apprendre que vous avez porté plainte contre l'Union des Syndicats CGT du Havre.

Pour deux événements qui se seraient produit dernièrement.

- 1) Votre secrétaire aurait été menacé de mort à la sortie du meeting que nous avons organisé avec Gérard Filoche sur l'accord de « Sécurisation de l'emploi ».

Si cela était vrai je condamnerais très fermement ces propos. Mais il est étonnant que votre secrétaire ne nous en ait pas parlé alors que nous étions les derniers à partir avec nos camarades de Dresser pour fermer les locaux du comité d'entreprise et que nous disposions d'un service de sécurité.

- 2) Sur votre deuxième point, nous assumons totalement notre action. Je voudrais vous dire mon étonnement sur votre plainte. Pendant 10 ans où j'ai dirigé l'Union des Syndicats, ni le patronat, ni la droite n'ont porté plainte contre nous à la suite des nombreuses actions et manifestations que nous avons organisé, notamment dans et sur les locaux du Medef. Après avoir interrogé l'un de mes prédécesseurs, il en a été de même pour la période où il a été Secrétaire Général. Les seuls qui ont attaqué la CGT au Havre, ce sont la bourgeoisie, la droite et l'extrême droite qui nous ont chassé de Franklin en 1910 1922 et pendant la deuxième guerre mondiale pour satisfaire l'occupant nazi.

Notre lutte est juste et propre, ne vous en déplaise.

Enfin, comment ne comprenez vous pas la colère des salariés face aux décisions gouvernementales et aux votes de vos députés et sénateurs ?

Qu'avez-vous fait pour maintenir la raffinerie de PETROPLUS ?

L'annonce de la fermeture est à peine faite, que vous parlez seulement de ré-industrialisation.

On peut voir ce que cela donne sur la raffinerie de REICHSTETT?

Un gouvernement « de Gauche » aurait déjà pris la décision de nationaliser celle-ci pour garantir notre approvisionnement énergétique, ainsi que les emplois directs ou indirects comme pour la CIM ou FOURE -LAGADEC

Que faites-vous pour nos camarades de FRALIB?

Allez-vous enfin réquisitionner la marque Eléphant et obliger Unilever à aider au démarrage de la SCOP que les salariés ont décidé de mettre en place.

Pourquoi n'avez-vous écouté que le Medef et ses valets suite à l'accord interprofessionnel que tous les spécialistes dénoncent (comme Gérard Filoche entre autre) comme une casse organisée du code du travail ?

Et je ne parle pas des menaces qui m'ont été faites de « venir foutre la merde dans mon bureau » par des militants socialistes devant votre permanence mardi.

Je pourrais continuer cette liste encore très longtemps. Oui, je comprends la grande colère des salariés qui vous attendent encore quand ils sont en luttés comme chez CEACOM par exemple.

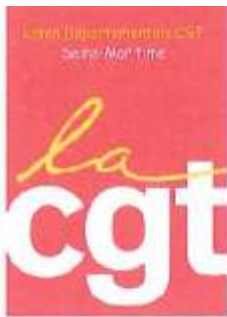
Votre gouvernement et vous-même ne représentez pas les salariés actifs, retraités et privés d'emploi.

Vous ne défendez que les capitalistes et leurs amis technocrates de Bruxelles.

Pour finir, votre attitude est déshonorante pour la classe ouvrière et je m'en rappellerai lors des prochaines échéances électorales.

A bon entendeur salut !

Pierre LEBAS
ancien Secrétaire Général de
L'Union des syndicats CGT du Havre



Monsieur Christophe BOUILLON
Secrétaire de la Fédération du
Parti Socialiste de Seine Maritime
32 rue d'Elbeuf
76100 ROUEN

Rouen, le 17 avril 2013

Monsieur le Secrétaire,

Je viens d'être informé par la presse (Paris Normandie du 17 avril 2013) de l'intention de la section locale du parti Socialiste du Havre de porter plainte contre la CGT.

Nous pouvons comprendre l'un et l'autre la période difficile que nous vivons, due à l'héritage des politiques menées par les précédents gouvernements et de la crise qui en demeure aujourd'hui.

La CGT, en 2012, a appelé ouvertement à voter contre Sarkozy, mais dans le même temps nous avons alerté les salariés sur leur nécessaire mobilisation pour qu'un véritable changement ait lieu. Depuis, hélas, nous pouvons constater que le changement se fait attendre, les plans de licenciements continuent, les fermetures d'entreprise également, la dernière en date : PETROPLUS.

La CGT, que ce soit au niveau local, départemental et national a interpellé les représentants du gouvernement pour mettre en échec cette politique d'austérité menée actuellement. Aujourd'hui, nous n'avons pas eu de réponses du gouvernement qui serviraient les intérêts des salariés actifs, des privés d'emploi et des retraités.

Les députés socialistes dont vous-même, ont voté à l'assemblée nationale, le 9 avril, une loi qui va favoriser les licenciements, la mobilité forcée, le chantage à l'emploi pour baisser les salaires, limiter le recours aux prud'hommes ; pour la CGT, il s'agit bien là de reculs sociaux pour les salariés.

Au niveau de notre département, la CGT n'a pas choisi le Parti Socialiste pour cible, elle essaie tout simplement de les interpellier afin que les revendications qu'elle porte soient plus écoutées que celles du Medef.

Je pense, Monsieur le Secrétaire, que si vous deviez porter plainte, ce n'est pas contre la CGT mais contre le monde de la finance qui privilégie son intérêt contre celui de celles et ceux qui créent la richesse de notre pays.

Restant à votre disposition, recevez, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
Régis GASSE

Educs' en réduction

Social. Suite à la baisse massive des moyens attribués par le conseil général, les associations de prévention spécialisée ont entamé leurs plans sociaux. Une vingtaine d'emplois est concernée au Havre.

Ce jour-là, Théo L'Huillier a pris en main les démarches d'un radié de Pôle Emploi, a visité un campement Rom où trois hospitalisations - dont celle d'un bébé - se sont avérées nécessaires, avant d'évaluer les possibilités d'empêcher d'éventuelles expulsions... « Et en arrivant à notre rendez-vous, j'ai été interpellé par une dame dont l'un des fils sort d'incarcération », sourit-il. Depuis huit ans, Théo L'Huillier sillonne les quartiers sud du Havre, comme éducateur en prévention spécialisée - ou éducateur de rue - de l'association Les Nids. Cette dernière n'a pas échappé aux réductions budgétaires drastiques du Département (lire ci-contre), qui l'ont obligée à se séparer de cinq postes sur son unité BSPS (Baie de Seine Prévention Spécialisée), dont trois d'éducateurs..



Théo L'Huillier (à gauche) intervient dans un campement de Roms, dans le quartier de l'Eure (photo C.Cariat)

« LA PRÉVENTION PARTICIPE À LA PAIX SOCIALE »

Théo L'Huillier n'en fait pas partie. Il n'en dénonce pas moins « une décision dramatique » à l'heure où « nos agendas se développent de manière exponentielle : nous sommes de plus en plus confrontés à des situations d'urgence sociale, qui mangent notre travail éducatif ». Mais si le Département réduit ses crédits aujourd'hui, c'est justement en arguant de la néces-

sité, pour le secteur de la prévention spécialisée, de se recentrer sur ses missions premières. En limitant, par exemple, les interventions d'ordre socioculturel. « Mais notre boulot ne se fait correctement qu'à l'issue d'une présence extrêmement longue dans les quartiers », indique Théo L'Huillier. Les activités et sorties proposées aux plus jeunes restent un outil essentiel pour atteindre les parents. « La prévention spécialisée participe à la paix sociale », renchérit Philippe Lebourg et Annette Richeux, du syndicat havrais de l'action sociale (Shas) CGT. « Ces

économies se paieront un jour ! » Le problème « est de savoir ce que notre travail fait économiser à la société », résume différemment Théo L'Huillier. À l'inverse, analyse le Shas, les logiques de compétitivité et de rentabilité se sont peu à peu imposées dans le champ de l'action sociale. En face, les syndicats peinent à trouver les réponses adéquates : les manifestations de défense de la prévention spécialisée, devant le conseil général, sont restées vaines. « Nous sommes dans une situation où les employeurs renvoient la balle vers

versa », explique Philippe Lebourg. Si la dotation globale du Département a diminué de 50 %, la situation varie au cas par cas selon les associations, chacune restant maître de réorganiser à sa guise ses effectifs. Ainsi, du côté de l'Ahaps, le budget a fondu de 59 %, rappelle le Shas. Le plan social a été officiellement lancé le 8 avril, précise la CGT de l'association. « Dix-sept suppressions de postes sont envisagées, dont douze sur le secteur éducatif. »

THOMAS DUBOIS
t.dubois@presse-normande.com

REPÈRES

Principal financeur des neuf associations de prévention spécialisée évoluant sur son territoire, le conseil général a voté le 18 décembre 2012 la réduction globale de 50 % de ses crédits. Ces derniers sont ainsi passés de 6,6 à 3,4 millions d'euros. Le Département a confirmé son choix en mars dernier, malgré les manifestations et plusieurs recours devant le tribunal administratif. Cette baisse sensible de financements entraînerait 74 licenciements en Seine-Maritime.

**COMMUNIQUE DES SYNDICATS CGT CFE/CGC,
ELUS ET REPRESENTANTS AU COMITE D'ENTREPRISE
FRALIB GEMENOS, FNAF CGT ET UL CGT AUBAGNE**

**QUI VA ARRETER CES VOYOUS JUSQU'AUBOUTISTES
D'UNILEVER ?**

Alors que la justice de notre pays a dit **pour la troisième fois** que la procédure conduite par la Société FRALIB était irrégulière, que le PSE présenté était nul, et par conséquent aussi les licenciements intervenus, voici qu'UNILEVER et FRALIB refusent d'appliquer la décision rendue, et invitent les salariés à se rendre complices d'une véritable fraude à la loi !!!

La FNAF CGT et l'Union locale CGT d'Aubagne entendent intervenir volontairement dans les procédures devant être évoquées le 25 avril prochain et relatives à des « pseudo-litiges » qui opposeraient une petite minorité de salariés à la Société FRALIB.

Ces procédures font suite à un courrier adressé par la Société FRALIB aux salariés concernés le 23 mars 2013.

Aux termes de ce courrier, la Société FRALIB invite les salariés à saisir le Conseil de Prud'hommes à l'effet d'être indemnisés.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle tentative de fraude à la loi par la Société FRALIB : fraude déjà sanctionnée aux termes de l'Arrêt rendu par la Cour d'Appel d'Aix en Provence le 28 février 2013.

Au lieu de respecter les obligations légales et d'ordre public applicables en matière de licenciement collectif pour motif économique – notamment en présentant un nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), et ce pour les 182 salariés du site, comme l'ordonne la Cour d'Appel – et donc d'appliquer les termes de l'Arrêt rendu, la Société FRALIB entend les contourner et s'en dispenser, en incitant les salariés à solliciter une indemnisation de la rupture frauduleusement opérée.

L'objectif est clair : il s'agit, dans le cadre de démarches individuelles, de priver de tout effet l'Arrêt rendu par la Cour d'Appel et, partant, de faire obstacle au droit des salariés de la Société FRALIB de se voir proposer des mesures relevant d'un PSE, en particulier des mesures de reclassement.

La Société FRALIB et le groupe UNILEVER essaient de fuir ses obligations légales refusant d'assumer ses responsabilités après son sabotage de l'emploi, faisant fi d'ignorer le projet SCOP TI des salariés pour le maintien des emplois et de l'activité industrielle à Gémenos.

Plus encore, l'indemnisation constitue une nouvelle fraude à la loi, en ce qu'elle a pour objet et pour effet d'éluder l'application à tous les salariés concernés des dispositions légales relatives au licenciement collectif pour motif économique, en particulier l'obligation d'établir un PSE conforme aux exigences légales.

Le Groupe UNILEVER continue d'ignorer la loi et les décisions de justice de notre pays, c'est un véritable scandale !!!

La justice, comme Le gouvernement, ne peuvent laisser faire.

Le président doit maintenant concrétiser ses engagements et mobiliser les moyens nécessaires pour imposer l'ouverture de véritables négociations au groupe UNILEVER dans la perspective de la mise en œuvre du projet alternatif des salariés.

Il tente d'envoyer brutalement des salariés dont le licenciement a été annulé augmenter les rangs du Pôle Emploi et faire supporter à la collectivité leurs manquements à leurs obligations et responsabilités !!!

**Nous serons le jeudi 25 avril à 8h30 devant le Conseil des Prud'hommes de Marseille
Rue RIGORD où nous y tiendrons une conférence de presse à 10H00.**

La fnic cgt et le syndicat CGT/Pétroplus Petit-Couronne communiquent



Montreuil, le 17 avril 2013.

La raffinerie et ses salariés sacrifiés par irresponsabilités politiques face aux intérêts des majors pétroliers

Communiqué de presse

Le Tribunal de Commerce de Rouen (76) a rejeté, hier le 16 avril 2013, l'ensemble des propositions de reprise de la raffinerie et a confirmé la liquidation et le licenciement des 450 salariés organiques et par voie de conséquence, la destruction des centaines d'emplois induits et de sous-traitance attachée à l'activité de cette raffinerie. Le tribunal a fait le « *sale boulot* » du patronat et du gouvernement.

Cette fermeture, après celles de Total Flandres (62), de Pétroplus Reichstett (62), d'une distillation atmosphérique à Total-Normandie (76) et de l'arrêt de Lyondellbasell-Berre (13), place la France en situation de sous capacité d'unités de raffinage (66 MT de pétrole brut traités sur 70 MT de capacités) par rapport à son marché intérieur (77 MT).

Les pétroliers et les gouvernements successifs confirment qu'ils ont fait le choix de rendre le pays sous capacitair et dépendant de l'importation des produits raffinés au détriment de l'emploi comme le confirment les chiffres suivants :

⇒ Les importations de gazole s'élevaient à 18,1 MT contre 14,7, en 2007 sur les 41,5 MT de produits raffinés toutes catégories confondues importées.

La CGT condamne fermement cette irresponsabilité politique qui au-delà de l'emploi se soldera par une dépendance accrue aux lois du marché spéculatif des produits pétroliers, conduisant à une augmentation drastique des prix à la pompe.

La CGT dénonce la mascarade à laquelle se sont livrés les responsables politiques au pouvoir devant les salariés de Pétroplus en lutte et leur complicité avec les majors pétrolier représentés par l'UFIP. L'UFIP qui aujourd'hui se félicite d'avoir fait remonter leurs marges de raffinage européen grâce à ses fermetures de raffineries.

La CGT, à l'origine de la table ronde sur le raffinage, rappelle que, lors de cette dernière, il a été démontré qu'un plan d'investissements de 2,2 milliards d'euros au plan national permettrait de réduire notre dépendance aux importations de gazole de moitié. Aucune mesure n'a été prise par les gouvernements successifs pour contraindre les pétroliers à la mise en œuvre et encore moins la taxation des produits raffinés importés de pays non soumis aux mêmes règles sociales et environnementales.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT (FNIC-CGT) tient à saluer l'exemplarité de l'intersyndicale de Pétroplus/Petit-Couronne et de son syndicat CGT dans cette lutte menée avec le soutien de l'ensemble des salariés organiques et sous-traitants du site.



Ce sont eux qui sont allés chercher des repreneurs face à des dirigeants absents et des politiques démagogues confondant, comme M. Montebourg, plaidoiries et attentes sociales.

C'est encore la CGT et les salariés mobilisés depuis 18 mois qui sont allés chercher les moyens financiers pour leur permettre aujourd'hui de prétendre à un plan social d'accompagnement.

La CGT rappelle qu'en janvier 2011, les caisses de Pétroplus étaient vides et que les dirigeants suisses étaient aux abonnés absents. Si nos camarades en lutte de Petit-Couronne n'ont pas obtenu le redémarrage de l'usine, ils peuvent se féliciter d'avoir récupéré leur dû dans de telles circonstances.

La CGT par ce communiqué appelle chaque salarié du raffinage à une prise de conscience, car demain ils seront les prochains sacrifiés, s'ils restent passifs face à cette situation.

Certaines organisations syndicales n'ont pas hésité à tout faire pour casser les appels à la grève lancé par la CGT dans la branche pétrole en soutien avec les salariés de Pétroplus et au-delà pour l'avenir du raffinage.

La négociation de salon, l'attentisme, l'accompagnement des politiques patronales à l'image de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 (ANI) conduisent inexorablement à la perte des conquêtes sociales et des emplois.

Que l'on soit, aujourd'hui, salarié Total, Inéos ou ExxonMobil, il n'y aura pas de salut individuel, sans une action collective des salariés du raffinage !

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT continuera à tout mettre en œuvre pour défendre un raffinage au service des intérêts économiques et sociaux.

Nos camarades de Pétroplus Petit-Couronne n'ont pas à rougir de leur lutte, bien au contraire ! La décision du Tribunal de Commerce de Rouen confirme l'analyse de la CGT, concernant cette institution tenue par les patrons et par définition juge et partie. La CGT maintient que la raffinerie de Pétroplus Petit-Couronne est nécessaire au tissu industriel national et qu'il est notamment en matière d'énergie, de la responsabilité du pouvoir politique en place de prendre ses responsabilités. La CGT appelle le gouvernement à la raison en prenant une mesure immédiate de nationalisation même temporaire de cette raffinerie : les heures sont comptées !

CONTACT PRESSE : Charles FOULARD—06 25 50 48 04



L'agenda *revendicatif* d'avril-mai :

29 avril :

- ➡ **Intersyndicale et conférence de presse à 11h00 pour le 1^{er} mai**
- ➡ **Collage d'affiches du 1^{er} mai à 14h00, RDV à l'UL**

1^{er} mai :

**rdv à 10h00 à
FRANKLIN**



**02 MAI : CLOTURE DU SALON
DES ARTISTES OUVRIERS
A PARTIR DE 18H00**

**07 MAI : CEREMONIE DU SOUVENIR A 18H00,
STELE LEON LIOUST, AVENUE EMILE DUPONT A APLEMONT**

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
PREVUES PAR LA COMMISSION CULTURELLE
DE L'UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE**

SALON DES ARTISTES OUVRIERS

**Du vendredi 5 avril au jeudi 2 mai 2013 salle des fêtes
Franklin (entrée libre)**

Exposition peintures et sculptures ouverte à tous les artistes amateurs salariés, privés d'emploi ou retraités ;

RELAIS DE FRANKLIN

Vendredi 7 juin 2013

On ne présente plus cette course en relais à 4 coureurs qui se dispute dans le quartier emblématique du quartier de l'Eure.

Convivialité, solidarité, sportivité sont les maitres mots de cette course maintenant mythique !

Nouveauté pour cette 6^{ème} édition : Relais de 5km à 2 marcheurs.

Départ à 19h, 20€ par équipe pour les coureurs, 10€ par équipe pour les marcheurs.

Les bénévoles pour la sécurité du parcours (commissaires) ainsi que pour l'organisation (buvette, barbecue, ravitaillement, inscriptions...) peuvent s'inscrire auprès de reynald à l'adresse mail : relaisfranklin@yahoo.fr

FETE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin 2013

Organisation d'une scène devant Franklin

Dans le cadre de la fête de la musique, la CGT organise la fête de la musique des salariés, syndiqués, amateurs musiciens, chanteurs...La scène est à vous.

Pour organiser nous avons besoin de vous connaître. Nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées (démos) à l'adresse mail suivante : cgtlehavre@wanadoo.fr (à l'attention de Thierry LEBALLEUR)

Programme Formation Syndicale 2013
Union Locale CGT du Havre

Janvier

du 28 au 01/02 ⇨ Niveau I*

Février

14 et 15 ⇨ Délégué du Personnel

Mars

Du 04 au 05 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Avril

11 au 12 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

24 ⇨ Représentativité syndicale /
Protocoles Electoraux

Juin

Du 03 au 07 ⇨ ECO- CE **

Du 10 au 14 ⇨ Niveau I*

Septembre

26 au 27 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Octobre

07 au 11 ⇨ Niveau 2 (1^{ère} semaine)**

21 et 22 ⇨ Délégué du Personnel

Novembre

Du 04 au 08 ⇨ Formation
Formateurs**

18 au 22 ⇨ Niveau 2 (2^{ème} semaine)**

Du 25 au 29 ⇨ Niveau I*

Décembre

Du 02 au 06 ⇨ CHSCT*

16 et 17 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Réunion collectif UL : 14 janvier/29 avril/30 septembre/14 novembre 2013

Réunion collectif départemental (niveau 2) : 5 février

Réunion Collectif Départemental (ECO-CE) : mars 2013

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

*CHSCT – Niveau 1 : stage supplémentaire suivant demandes

** Organisé par L'UD 76

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

Suivez l'actualité de l'UL sur Twitter  @CGTLEHAVRE, mais aussi sur

Facebook  <http://www.facebook.com/pages/UL-CGT-Le-Havre/>

NEGOCIATIONS ET SIGNATURES DE PROTOCOLES D'ACCORD

SOCIETE : SOGEDIAL EXPLOITATION (128 salariés)

ELECTIONS : Délégation Unique du Personnel

Date des élections : 13 mai 2013

Dépôt des candidatures : 06 mai 2013 à 10h00

Si vous connaissez des salariés (entreprises, famille, amis, etc...) prenez contact avec eux pour les inciter à se syndiquer et à se présenter sur une liste CGT.

Le Sénat adopte le projet de loi sur l'emploi malgré un coup d'éclat des communistes

http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/20/texte-sur-l-emploi-les-senateurs-communistes-quittent-la-seance_3163583_823448.html

Texte emploi : Laurent (PCF) dénonce "le silence organisé" autour du débat

<http://www.france24.com/fr/20130419-texte-emploi-laurent-pcf-denonce-le-silence-organise-autour-debat>

La France fait face à une fraude fiscale massive

Entre 60 et 80 milliards d'euros, c'est le montant de la fraude fiscale en France tel que le chiffre le syndicat Solidaires-Finances publiques dans un rapport rendu public ce mardi.

<http://www.humanite.fr/social-eco/la-france-fait-face-une-fraude-fiscale-massive-513481>

Pascal Vially, le leader CFDT des Sanofi, rend sa carte

<http://www.mediapart.fr/journal/france/230413/pascal-vially-le-leader-cfdt-des-sanofi-rend-sa-carte>

Les **Solidaires** de La Forge

HARFLEUR
FÊTE
LE 1^{ER} MAI
...UN JOUR PLUS TÔT!

30 AVRIL 2013
A PARTIR DE 18H - LA FORGE
ENTRÉE GRATUITE

h harfleur

Séance de cinéma



Le Grand Retournement
de Gérard Mordillat
avec Edouard Baer et François Morel

Synopsis : C'est la crise, la bourse dégringole, les banques sont au bord de la faillite, le crédit est mort, l'économie se meurt... Pour sauver leurs mises, les banquiers font appel à l'État. L'État est soudain le sauveur ! Les citoyens paieront pour que le système perdure, que les riches restent riches, les pauvres pauvres. Adapté de la pièce de Frédéric Lordeon cette histoire d'aujourd'hui se raconte en alexandrins classiques. C'est tragique comme du Racine, comique comme du Molière...

Concert avec



RED LEZARDS



et



BACK II

La Forge accueille une soirée placée sous le signe de la solidarité

> 18h : projection du film
« **Le Grand Retournement** »
de Gérard Mordillat
avec Edouard Baer et François Morel



> 20h30 : concert
« **Red Lezards** » et « **Back II** »



RED LEZARDS



BACK II

Buvette et sandwichs sur place
proposés par le Comité CGT des Privés d'emploi et précaires

Renseignements : Office de Tourisme Le Havre, Harfleur, Montvilliers
Point Info Tourisme Harfleur > 02 35 13 30 09 - www.harfleur.fr

61ème Salon des Artistes Ouvriers
Organisé par
L'Union des Syndicats Cgt du Havre
Du 05 avril au 02 mai 2013
Salle des Fêtes Franklin



L'Union des Syndicats Cgt du Havre et les exposants
au 61ème Salon des Artistes Ouvriers
sont heureux de vous inviter à la remise des prix
Le jeudi 02 mai 2013 à 18 h 00
Salle des fêtes Franklin



*C'est le printemps, profitez-en !
TLC Vacances vous offre un bouquet de promos*

Week-end de l'Ascension - du mardi 07 au dimanche 12 mai

- * Dives sur Mer – chalet 4 pers. - 306 €
- * Longeville sur Mer – cottage 4/6 pers. - 188 €
- * Saint-Vincent sur Jard – mobil home 4/6 pers. - 180 €
- * Saint-Cyprien – mobil home 6 pers. - 188 €

*Nos coups de coeur pour les vacances de Pâques
à partir de 146 € (voir page 2)*

*13 au 20 avril
Jusqu'à moins 50 %*

Exemples :

- * Plestin Les Grèves – chalet 6/7 pers. - 213 €
- * La Palmyre – mobil home 4/6 pers. - 146 €
- * Saint-Aygulf – chalet 6 pers. - 215 €

04 au 11 mai

Exemples :

- * Oléron – mobil home 4/6 pers. - 225 €
- * Suèvres – chalet 6 pers. - 266 €
- * Saint-Cyprien – mobil home 6 pers. - 252 €



20 au 27 avril

Exemples :

- * Ile de Ré – mobil home 5/7 pers. - 239 €
- * Calviac en Périgord – chalet 6 pers. - 270 €
- * Espelette – chalet 6 pers. - 210 €

27 avril au 04 mai

Exemples :

- * Oléron – mobil home 4/6 pers. - 210 €
- * Suèvres – chalet 6 pers. - 216 €
- * Propriano – chalet 5 pers. - 218 €



Week-end de la Pentecôte

Dives sur Mer – Saint-Vincent sur Jard – Noirmoutier
Souillac – Saint-Cyprien – Saint-Aygulf,...

Tarif à partir de 130 €

Vacances Eté

Il est encore temps de réserver
Disponibilités juillet et août

Noirmoutier – Oléron
Saint-Vincent sur Jard
Souillac – Saint-Aygulf - Propriano,...



*29 juin au 13 juillet
Partez malin !*

Des réductions jusqu'à 30 %

Consultez notre site internet

Retrouvez toute l'actualité, promotions, catalogues, nouveautés sur :

www.tlcvacances.fr

Réservations et paiements sécurisés en ligne - Tél. : 02.35.21.69.63 - reservations@tlcvacances.fr